

Faculté de philosophie et lettres



GERM2310 Didactique du néerlandais

[15h+15h exercices] 4 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Pierre Godin
Langue d'enseignement : Néerlandais
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Développer un savoir, un savoir-faire et un savoir-être nécessaires pour enseigner le néerlandais comme langue étrangère dans l'enseignement secondaire général (dit "de transition") de la CFWB.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours comprend deux parties : une partie magistrale et une partie 'séminaire'.

Les thèmes suivants seront abordés :

1. Finalités et objectifs de l'enseignement du néerlandais comme langue étrangère en communauté française de Belgique;
2. Description et illustrations des approches, outils et techniques d'enseignement des aptitudes langagières ("taal- en communicatievaardigheden");
3. La théorie de la tâche (simple/complexe, didactique/fonctionnelle, verbale/non verbale, formelle/signifiante) appliquée au néerlandais;
4. Conception et discussion critique de séquences d'enseignement et d'apprentissage (y compris les techniques d'évaluation formative et certificative).

Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours aborde l'analyse des finalités et objectifs de l'enseignement du néerlandais comme langue étrangère; il définit une théorie de la "tâche" et propose la description de séquences d'enseignement et d'apprentissage (y compris les techniques d'évaluation formative et sommative). La partie théorique du "cours" prend la forme d'un exposé magistral (15 h.), la partie "séminaire" porte sur la présentation et l'analyse critique de séquences didactiques (leçons) par les étudiants.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Un syllabus est mis à la disposition des étudiants, mais les notes personnelles restent indispensables (ce qui implique que la présence aux cours est requise).

Les étudiants seront invités à mettre en question leurs propres représentations mentales de ce qu'est un enseignement basé sur les aptitudes langagières, entre autre grâce à (i) la lecture d'articles relevant de la didactique des langues étrangères, (ii) l'analyse d'extraits de leçons/manuels et/ou de sites sur la toile et (iii) leurs premières expériences d'enseignement.

L'évaluation consiste en la présentation et défense orale de la séquence d'enseignement qui a été présentée lors du séminaire.

Dans cette nouvelle présentation, les étudiants auront veillé à intégrer les remarques et conseils/suggestions exprimés par le groupe/l'enseignant lors du premier passage. On aura compris que l'assistance aux cours est requise. Par ailleurs, tous les documents faisant partie de la séquence d'apprentissage (y compris les enregistrements éventuels) seront remis à l'interrogateur lors de l'examen.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

GERM2A Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et (4 crédits)
littératures germaniques)